

EAU ET AGRICULTURE

Points saillants

- Le secteur de l'agriculture est confronté à de plus en plus de risques liés à l'eau, alors même qu'il demeure le principal consommateur d'eau et une source majeure de pollution de l'eau dans le monde.
- Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en favorisant la résilience des agriculteurs dans les zones où les risques liés à l'eau augmentent et en prenant des mesures qui incitent les agriculteurs à mieux utiliser l'eau et à réduire leur consommation d'intrants agricoles polluants. Il faut également qu'ils fassent appliquer les réglementations sur l'eau en vigueur et qu'ils abrogent les mesures encourageant la surconsommation d'eau et les activités polluantes.
- Les pays de l'OCDE ont apporté certaines améliorations à la conception des politiques de l'eau et de l'agriculture, mais davantage doit être fait pour améliorer la gestion de l'eau dans le secteur de l'agriculture.
- Pour que les réformes dans ce domaine soient efficaces, les pays doivent constamment s'attacher à préparer leur action et saisir toutes les occasions, tout en procédant avec prudence lorsqu'ils réorientent l'action publique.

De quoi s'agit-il ?

Ces dernières années, les régions agricoles de la zone de l'OCDE ont été soumises à un stress hydrique important et croissant. De graves sécheresses au Chili, en Europe et aux États-Unis, par exemple, ont eu des effets majeurs sur la production agricole. Or, les prévisions montrent que cette tendance est appelée à se poursuivre, et que la production agricole devra compter sur des ressources en eau douce de plus en plus limitées. Dans de nombreuses régions, les agriculteurs devront faire face à la concurrence accrue des utilisateurs non agricoles, en raison de l'augmentation de la densité de population urbaine et de la demande d'eau des secteurs énergétique et manufacturier.

Dans le même temps, il est prévu que le [changement climatique](#) amplifie les variations des précipitations et des approvisionnements en eaux de surface, et rende plus fréquents les phénomènes météorologiques extrêmes tels que [les sécheresses](#), [les inondations](#) et les ouragans. Il est également probable que, dans de nombreuses régions, la qualité de l'eau se dégrade sous l'effet de l'augmentation des activités polluantes, de la salinisation causée par l'élévation du niveau de la mer et de la modification des approvisionnements en eau.

Ces défis hydriques devraient avoir un fort impact sur l'agriculture, qui dépend de l'eau, et réduire la productivité des cultures pluviales et irriguées et des activités d'élevage un peu partout sur la planète, ce qui, en retour, pourrait faire peser des pressions supplémentaires sur les marchés, les échanges et, plus généralement, la sécurité alimentaire.

Mais, tout autant qu'elle subit ces changements, l'agriculture en est aussi l'une des causes, puisqu'elle est une utilisatrice majeure – et souvent inefficace – et une source de pollution des ressources en eau de nombreuses régions. Elle a donc un rôle essentiel à jouer dans la résolution de ces problèmes. Le secteur de l'agriculture irriguée reste le plus gros utilisateur d'eau du monde avec 70 % des prélèvements d'eau à l'échelle de la planète et plus de 40 % dans de nombreux pays de l'OCDE. Le [pompage intensif des eaux souterraines](#) pour l'irrigation épuise les aquifères et peut générer des externalités environnementales coûteuses. Pourtant, dans la plupart des pays, les agriculteurs ne paient pas l'intégralité du coût de l'eau qu'ils utilisent. De plus, l'agriculture demeure une source majeure de pollution de l'eau : le recours aux pesticides, le ruissellement des engrais et les effluents d'élevage contribuent à la pollution des cours d'eau et des eaux souterraines.

Que devrait faire les responsables de l'action publique

Des réponses sont nécessaires à plusieurs niveaux pour améliorer l'utilisation agricole de l'eau, réduire l'impact du secteur sur les ressources en eau douce et augmenter sa résilience aux risques liés à l'eau, en accord avec la [eRecommandation sur l'eau adoptée par le Conseil de l'OCDE en 2016](#). Les pouvoirs publics devraient commencer par recenser les [foyers de risques liés à l'eau](#) car il leur faut prioriser et adapter leurs instruments d'action pour augmenter l'efficacité et l'efficience de leurs efforts d'atténuation des risques.

Au niveau des exploitations agricoles

- Mettre en place des systèmes d'information à l'échelle de l'exploitation sur les ressources en eau, la qualité de l'eau et les risques liés à l'eau.
- Encourager les agriculteurs à déployer des technologies et des pratiques résilientes aux risques et permettant d'économiser l'eau.
- Favoriser de meilleures pratiques de gestion des exploitations qui internalisent les coûts environnementaux sur la base du principe Pollueur-Payeur.

Au niveau des bassins versants

- Améliorer les systèmes d'information sur la qualité des eaux superficielles et souterraines, leurs volumes et leurs flux.
- Définir des droits de propriété rattachés aux prélèvements d'eau, aux rejets dans l'eau et à la fourniture de services écosystémiques, et s'assurer qu'ils reflètent durablement la disponibilité de l'eau.
- Mettre au point des systèmes flexibles et robustes d'allocation de l'eau qui permettent de faire fluctuer la quantité – via des mécanismes de marché, par exemple – en réponse aux conditions saisonnières et aux chocs.
- Recourir à des mesures réglementaires, économiques et collectives pour contrôler l'utilisation des eaux souterraines et la pollution de l'eau par l'agriculture intensive.
- Coordonner les efforts avec les entreprises privées de l'agroalimentaire et les autres secteurs consommateurs d'eau.

Au niveau national

- Faire respecter les dispositions réglementaires en vigueur sur l'utilisation de l'eau et sur la pollution de l'eau, en veillant à ce que des sanctions et des pénalités efficaces soient appliquées en cas de non-conformité.
- S'assurer que la facture d'eau des exploitations agricoles reflète au moins l'intégralité des coûts d'approvisionnement, en ayant recours à des mesures sociales et d'ajustement lorsqu'elles sont nécessaires pour indemniser les agriculteurs les plus pauvres.
- Concevoir des instruments de gestion des risques qui augmentent réellement la résilience des agriculteurs aux incertitudes associées aux phénomènes météorologiques et au changement climatique.
- Supprimer les instruments d'action générateurs de distorsions, comme les subventions agricoles et énergétiques liées à l'eau, qui peuvent mettre en péril les approvisionnements en eau douce.

Au niveau international

- Favoriser des marchés transparents et ouverts pour absorber l'impact des risques intérieurs liés à l'eau et pour que les denrées alimentaires soient produites là où il est économiquement efficient et écologiquement durable de le faire.
- Collaborer avec les autres pays pour renforcer la résilience et limiter la diffusion des risques liés à l'eau.

[Des recherches de l'OCDE](#) indiquent que les pays de l'OCDE ont amélioré la conception de leurs politiques relatives à l'agriculture et à l'eau entre 2009 et 2019, l'indicateur utilisé étant le degré d'alignement avec la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau. Cependant, les progrès observés sont partiels et hétérogènes d'un pays à l'autre. De plus, [la mesure de l'avancement de l'action publique](#) dans ce domaine passe aussi par un examen des progrès des moyens de mise en œuvre et des résultats obtenus.

Les processus de réforme sont importants lorsqu'on cherche à améliorer les politiques de l'eau et de l'agriculture. Les responsables de l'action publique devraient, à chaque fois que l'occasion le permet, par exemple lors des crises liées à l'eau, adopter des réorientations des mesures relatives à l'agriculture et à l'eau et veiller à leur bonne mise en œuvre. Dans l'attente de l'instant propice, les pays devraient continuer d'investir dans la recherche et l'éducation, mener des actions de sensibilisation et améliorer la gouvernance de l'eau. Puis, quand il est opportun de le faire, ils devraient constituer une base factuelle robuste, aligner les institutions sur les évolutions des politiques, consulter les parties prenantes au niveau stratégique, rééquilibrer les incitations économiques et définir un échelonnement flexible des réformes.

Pour en savoir plus

Gruère, G. et H. Le Boëdec (2019), « Navigating pathways to reform water policies in agriculture », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 128, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/906cea2b-en>.

Gruère, G. et M. Shigemitsu (2021), « Measuring progress in agricultural water management: Challenges and practical options », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 162, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/52b4db7e-en>.
